

La Trinité sur Mer,  
le 21 Août 1989

N/Réf : PC/EL/CSRU n° 276  
Affaire suivie par : P. CAMUS  
Objet : salubrité rivière de Pénerf

S.I.V.U Marais Maritimes  
Mairie d'Ambon  
56190 AMBON

Madame,

Suite à notre réunion du 13 juillet à l'antenne IFREMER de Damgan, nous avons examiné l'état sanitaire des deux sites de la rivière de PENERF, Marais de GUENEGELO et Marais de TOULL RAN.

Ces deux sites sont situés en bordure de la zone salubre ; la limite amont de salubrité étant l'étier du Lic. L'étude menée de 1984 à 1986 sur la rivière de Pénerf confirme la salubrité bactériologique des coquillages de la rivière au droit des deux sites qui vous intéressent (Rapport IFREMER DRV-88-019-CSRU La Trinité par P.G. FLEURY et J. CHAUVIN). De plus nos récentes observations sur notre réseau mensuel de suivi confirme les résultats de l'étude citée précédemment (voir carte + tableau).

Je vous suggère pour obtenir plus d'informations sur la qualité des eaux de la rivière de contacter M. X. - D.D.E. - Service maritime - CIPOM Lorient.

Restant à votre disposition pour tout complément d'information, recevez, Madame, mes meilleures salutations.

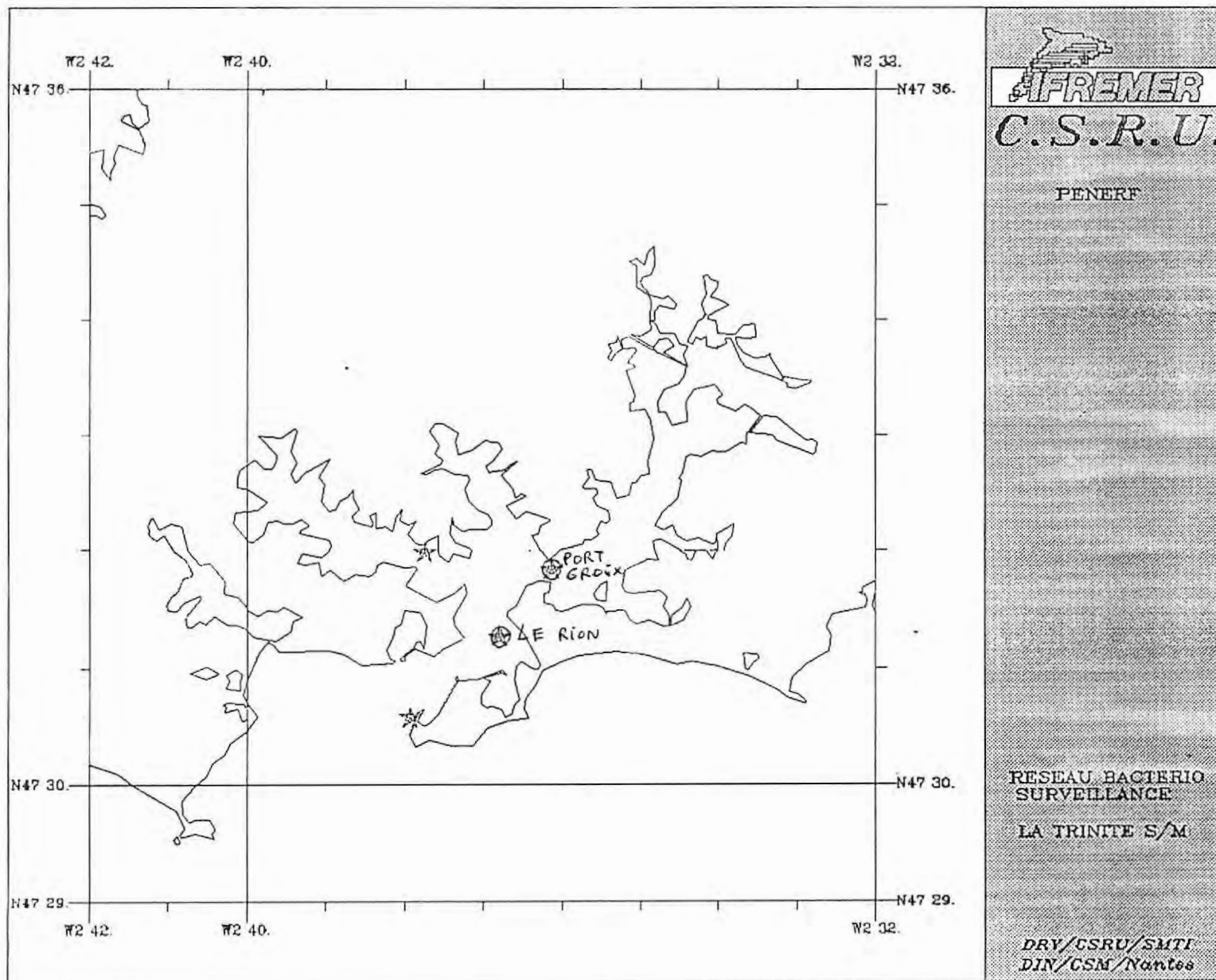
P. CAMUS  
Adjoint au Chef du labo CSRU

Le Chef du labo CSRU

.../...

P.J. : une carte + un tableau de résultats.

copie : IFREMER DAMGAN - J. ~~SCHEFFÉ~~



Localisation des points de suivi de la salubrité des coquillages, la rivière de PENERF

Nb Coliformes fécaux / 100 ml Date	LE RION	PORT GROIX
20/02/89	0	0
20/03/89	0	108
20/04/89	0	108
25/05/89	0	0
22/06/89	0	<u>1290</u>
22/07/89	108	<u>690</u>

Conclusions : Depuis février 1989, 2 dépassements de la norme 300 CF/100 ml sur le point PORT GROIX.